



Appel
à candidature
2025

culture 11^{ème} édition
& Médico-social

Programme départemental d'offre patrimoniale, culturelle et artistique
pour les établissements médico-sociaux

Contexte

La déclaration de Fribourg de 2007 réaffirme que les droits de l'homme sont universels et que les droits culturels sont à l'égal des autres droits de l'homme, une expression et une exigence de la dignité humaine.

Les droits culturels sont des garanties d'universalité dans le respect de la diversité générale. Ils impliquent la responsabilité des collectivités publiques de créer les ressources culturelles nécessaires à l'épanouissement individuel et au lien social. Ils sont également les droits de chacun de participer librement aux ressources culturelles.

La fragilité intrinsèque liée à des situations de vie peut distendre les liens sociaux. La pratique artistique et culturelle permet à la fois de valoriser les potentialités et la créativité des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, elle peut être source d'enrichissement mutuel et d'épanouissement par la réaffirmation du lien social.

Dans l'objectif de répondre à ces enjeux, le Conseil départemental - La Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports (service du Patrimoine, Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord), la Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention (Pôles Personnes Âgées et Personnes Handicapées) et l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord - proposent un programme aux :

- Etablissements d'accueil des personnes adultes en situation de handicap
- Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) habilités partiellement ou totalement à l'aide sociale

Calendrier

Novembre 2024

Ouverture des candidatures

30 novembre 2024

Date butoir du retour des candidatures

Décembre 2024

Réunion du comité de pilotage pour étude des candidatures

Février à novembre 2025

Mise en œuvre des parcours

Photo de couverture : Cie Les bienlunés

Le Conseil départemental de la Dordogne propose le programme Culture & Médico-social qui s'articule autour de 2 propositions :

CHRONIQUES

Une offre culturelle et patrimoniale proposée par les services et opérateurs du Conseil départemental de la Dordogne

- 5 parcours
 - Figures emblématiques du Périgord
 - Paysages rêvés - paysages vécus
 - Le dessin dans les collections du FDAC
 - Préhistoire et mythologies
 - Autoportraits et figures humaines
- Cahier des charges

TANDEM

Une offre artistique proposée par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

- 5 parcours
 - Faites voir ! Vieillesse et élégance
 - Onirik
 - Empreintes
 - Jubil
 - Des paroles en «Air»
- Cahier des charges

En cas de crise sanitaire, le protocole sera étudié et planifié au cas par cas dans chaque établissement lors des réunions préparatoires.



OBJECTIFS :

- >> Faciliter l'accès à une offre culturelle et patrimoniale
- >> Favoriser le lien social
- >> Sensibiliser les établissements et permettre ainsi une première mise en contact visant à appréhender les ressources culturelles départementales

chroniques
culture & médico-social

5 PARCOURS

- >> Figures emblématiques du Périgord
- >> Paysages rêvés - paysages vécus
- >> Le dessin dans les collections du FDAC
- >> Préhistoire et mythologies
- >> Autoportraits et figures humaines

PROPOSÉS PAR :

- La Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports par le biais du Service départemental du Patrimoine et de la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord
- La Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention par l'intermédiaire des Pôles Personnes Agées et Personnes Handicapées
- L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord
- Le Centre de Ressources EHPAD

CONDITION :

- >> Accès gratuit pour les établissements



Figures emblématiques du Périgord

Histoire locale

Ce parcours comprend :

Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.

L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur ...

Cycle de 3 causeries par Jean-François Gareyte

Causerie troubadours

Cette intervention met en valeur les idées défendues par les troubadours, compositeurs, poètes et musiciens médiévaux de langue d'oc. Ces artistes sont les inventeurs de deux concepts qui ont révolutionné et influencé l'Europe du Moyen-Âge : le fin amor, réflexion autour de l'amour courtois et du respect de la femme et le Paratge, l'idée que l'autre, quelles que soient ses idées politiques et religieuses, sa couleur de peau, puisse être considéré comme un égal, un pair. Présentation de nouveaux troubadours et troubairitz

Causerie personnages du Périgord

L'Histoire du Périgord est liée à de nombreux personnages historiques et/ou légendaires, devenus emblématiques du territoire pour ses habitants. Cette causerie a pour but de faire deviner quels sont ces personnages, s'ils ont vraiment existé et leurs liens connus ou méconnus avec le territoire.

Questionnaire jeu : l'occitan pour les "trules"

Questionnaire jeu de prise de conscience du degré « d'occitanité » de chacun. Il permet de (re)découvrir avec humour la forte influence occitane toujours présente de nos jours, à travers les mots, les accents, le comportement des habitants du Périgord.

FICHE TECHNIQUE

Intervenant : Jean-François Gareyte, conférencier spécialisé en histoire occitane à l'Agence culturelle départementale

Durée : 45 mn par causerie

Effectif : à fixer selon l'espace disponible (maximum 50 personnes)

Besoins techniques : sono et/ou ordinateur, rétroprojecteur et écran (matériel fourni par l'Agence culturelle départementale).

Accompagnement par la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord

Sous réserve de l'implication de la bibliothèque locale, membre du réseau départemental de lecture publique, la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (BDDP) met à la disposition de l'établissement des ressources documentaires (valises thématiques ou expositions).

Pendant le parcours, ces ressources sont animées et présentées sous la forme de rencontres dans l'établissement par la bibliothèque locale.

Une réunion préparatoire à l'animation de ces ressources est mise en place par la BDDP, celle-ci est ouverte au professionnel référent de l'établissement en charge du parcours.

FICHE TECHNIQUE

Intervenante : Pascale Loubiat, cheffe de bureau à la BDDP

Durée : à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement

Animations : à mettre en place avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement

Proposition : Valise *Dordogne-Périgord, Mille et un châteaux*

Une nature et des paysages préservés

Terre de préhistoire

Des villes et des villages de caractère

Une gastronomie d'exception

Une culture ancestrale et une littérature universelle

Des personnages emblématiques ...

Voilà ce que propose cette valise constituée d'un choix non exhaustif de 70 documents qui vous raviront.

Votre partenaire :

Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Le parcours (frais culturels, coordination administrative et technique, communication et matériel inclus) est pris en charge par l'Agence culturelle départementale. Il a une valeur de 1932 €.



Paysages rêvés paysages vécus

Arts visuels

Collections du FDAC (Fonds Départemental d'Art Contemporain)

Ce parcours comprend :

Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.

L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur ...

Exposition *Paysages rêvés paysages vécus* du Fonds Départemental d'Art Contemporain

Le sujet du paysage traité pour lui-même se manifeste au XVIIIe siècle en Hollande, avec les peintres comme Meindert Hobbema ou Salomon van Ruysdael ; et de même à la fin du XVIIIe siècle et au XIXe siècle, chez les Anglais John Constable et William Turner, très admirés des impressionnistes français par la suite. En France, au milieu du XIXe siècle, le poète et critique d'art Charles Baudelaire s'insurge contre les paysages désincarnés qu'il voit au Salon officiel : « les artistes qui veulent exprimer la nature moins les sentiments qu'elle inspire se soumettent à une opération qui consiste à tuer en eux l'homme pensant et sentant ». Romantisme et réalisme du paysage-reflet de l'âme du poète se retrouvent dans les créations contemporaines qui bénéficient d'une liberté créatrice et d'une inventivité technique acquises depuis le XIXe siècle. Les révolutions artistiques du XXe siècle vont s'appliquer au thème du paysage qui vole en éclats.

FICHE TECHNIQUE EXPOSITION

Durée : minimum 1 mois

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

Besoins techniques : l'espace dédié doit permettre la présentation des oeuvres dans les conditions validées par les régisseurs du FDAC. La faisabilité sera déterminée par une visite du local pressenti, de préférence une salle fermée.

L'espace devra disposer de cimaises.

FICHE TECHNIQUE VISITE COMMENTÉE

Sont proposées une ou deux visites commentées adressées à un public ouvert :

résidents/usagers-familles ou résidents/usagers-personnel ou résidents/usagers-public scolaire de proximité.

Intervenant : Jean-Philippe Teyssiéras, médiateur du Service départemental du Patrimoine

Durée : 1h

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

Accompagnement par la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord

Sous réserve de l'implication de la bibliothèque locale, membre du réseau départemental de lecture publique, la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (BDDP) met à la disposition de l'établissement des ressources documentaires (valises thématiques ou expositions).

Pendant le parcours, ces ressources sont animées et présentées sous la forme de rencontres dans l'établissement par la bibliothèque locale.

Une réunion préparatoire à l'animation de ces ressources est mise en place par la BDDP, celle-ci est ouverte au professionnel référent de l'établissement en charge du parcours.

FICHE TECHNIQUE

Intervenante : Pascale Loubiat, cheffe de bureau à la BDDP

Durée : à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement

Animations : à mettre en place avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement

Proposition : Valise *Paysages et photographie*

30 documents pour découvrir la photographie de paysages, l'un des genres artistiques les plus pratiqués par les photographes amateurs.

Il faut distinguer la photographie de paysages naturels à celle de paysages urbains. Parmi les plus grands photographes professionnels de paysages, on peut citer : Ansel, Adams, Yann-Arthus Bertrand, Franco Fontana, Andreas Gursky, Peter Lik.

BAU CUKURI

« Skin bags, apron et wild animals » (détail)

2008 - Format 100 x 150 - huile sur toile

Collection FDAC

Photo : San Arts and Crafts

Votre partenaire :

Service départemental du Patrimoine.

Le parcours (frais culturels, coordination administrative et technique,

communication et matériel inclus) est pris en charge par le Conseil départemental de la Dordogne.

Il a une valeur de 1932 €



Le dessin dans les collections du FDAC

Arts visuels

Collections du FDAC (Fonds Départemental d'Art Contemporain)

Ce parcours comprend :

Reunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.

L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur ...

Exposition *Le dessin dans les collections du Fonds Départemental d'Art Contemporain*

L'art graphique, autrefois presque exclusivement destiné aux œuvres préparatoires à de grandes compositions – tableaux, sculptures, fresques, tapisseries, vitraux – a longtemps été considéré comme mineur. C'est pourtant un exercice imposé et indispensable aux apprentis artistes, qui doivent commencer par dessiner avant de prendre les outils du peintre ou du sculpteur. « Le dessin est la probité de l'art » affirmait Ingres. Au XIXe siècle, chaque ville a son école municipale de dessin où s'essayaient les futurs maîtres. La gravure est le moyen de reproduire les chefs-d'œuvre de la peinture et de les diffuser à moindre coût. L'estampe originale et le dessin prennent leur essor au XIXe siècle et les techniques se multiplient au XXe et XXIe siècles, alors que la spontanéité et l'expressionnisme des créateurs modernes adoptent des gestes, des outils et des matériaux plus légers et maniables que la toile ou la peinture à l'huile.

FICHE TECHNIQUE EXPOSITION

Durée : minimum 1 mois

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

Besoins techniques : l'espace dédié doit permettre la présentation des œuvres dans les conditions validées par les régisseurs du FDAC. La faisabilité sera déterminée par une visite du local pressenti, de préférence une salle fermée.

L'espace devra disposer de cimaises.

FICHE TECHNIQUE VISITE COMMENTEE

Sont proposées une ou deux visites commentées adressées à un public ouvert : résidents / usagers-familles ou résidents / usagers -personnel ou résidents/usagers-public scolaire de proximité.

Intervenant : Jean-Philippe Teyssiéras, médiateur du Service départemental du Patrimoine

Durée : 1h

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

Accompagnement par la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord

Sous réserve de l'implication de la bibliothèque locale, membre du réseau départemental de lecture publique, la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (BDDP) met à la disposition de l'établissement des ressources documentaires (valises thématiques ou expositions). Pendant le parcours, ces ressources sont présentées et animées sous la forme de rencontres dans l'établissement par la bibliothèque locale.

Une réunion préparatoire à l'animation de ces ressources est mise en place par la BDDP, celle-ci est ouverte au professionnel référent de l'établissement en charge du parcours.

FICHE TECHNIQUE

Intervenante : Pascale Loubiat,

chefe de bureau à la BDDP

Durée : à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement

Animations : à mettre en place avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement

Proposition : Valise *Le dessin dans tous ses états* 30 documents constituent cette valise.

Du coup de crayon à la plus élaborée des réalisations... Pour apprendre à dessiner ou tout simplement parce qu'on aime le beau ! Passionné d'art et de dessin, nous avons tout ce qu'il faut. Dans notre sélection, vous trouverez les techniques de dessin mais aussi des livres plus généraux.

AGATA KAWA
Criocéphalère (détail)
Aquarelle, broderie au fil de soie et perles de verre et techniques mixtes.
Format 105 x 75 - 2014
Collection FDAC / Photo : Nicolas Lux

Votre partenaire :

Service départemental du Patrimoine.

Le parcours (frais culturels, coordination administrative et technique,

communication et matériel inclus) est pris en charge par le Conseil départemental de la Dordogne.

Il a une valeur de 1932 €



Préhistoire et mythologies

Arts visuels

Collections du FDAC (Fonds Départemental d'Art Contemporain)

Ce parcours comprend :

Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre. L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur ...

Exposition Préhistoire et mythologies du Fonds Départemental d'Art Contemporain

Le département de la Dordogne abrite plusieurs sites préhistoriques parmi les plus significatifs du monde occidental. Ce n'est donc pas un hasard si les artistes périgourdins qui les côtoient s'en inspirent dans leurs créations. L'interprétation des œuvres paléolithiques peut avoir des chemins très divers, en peinture, sculpture, gravure, dessin, photographie, elle peut être figurative ou abstraite, humoristique ou imitatrice. Elle concerne de nombreuses pratiques qui font revivre des images millénaires. De même, les créateurs d'aujourd'hui réinventent la mythologie antique, en s'appropriant les super-héros populaires des bandes dessinées et du grand-écran, qui rivalisent en renommée avec les héros historiques et littéraires.

FICHE TECHNIQUE EXPOSITION

Durée : minimum 1 mois

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

Besoins techniques : l'espace dédié doit permettre la présentation des œuvres dans les conditions validées par les régisseurs du FDAC. La faisabilité sera déterminée par une visite du local pressenti, de préférence une salle fermée.

L'espace devra disposer de cimaises.

FICHE TECHNIQUE VISITE COMMENTÉE

Sont proposées une ou deux visites commentées adressées à un public ouvert :

résidents/ usagers-familles ou résidents usagers-personnel ou résidents/usagers public scolaire de proximité.

Intervenant : Jean-Philippe Teyssiéras,

médiateur du Service départemental du Patrimoine

Durée : 1h

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

BERNARD DUPUY
Lascaux (détail)

Format 100 x 160 - 2001
Tirage argentique sur Dibond
Collection FDAC / Photo : Bernard Dupuy

Votre partenaire :

Service départemental du Patrimoine.

Le parcours (frais culturels, coordination administrative et technique,

communication et matériel inclus) est pris en charge par le Conseil départemental de la Dordogne.

Il a une valeur de 1932 €



Autoportraits et figures humaines

Arts visuels

Collections du FDAC (Fonds Départemental d'Art Contemporain)

Ce parcours comprend :

Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.

L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur ...

Exposition Autoportraits et figures humaines du Fonds Départemental d'Art Contemporain

Le portrait est, selon Plin l'Ancien, la première forme d'Art, née du dessin de l'ombre d'un profil sur un mur. C'est un exercice qui requiert des qualités d'observation, de sensibilité et de virtuosité technique, afin de représenter en deux dimensions un modèle vivant. Depuis l'Antiquité, la psychologie du modèle fait irruption dans l'œuvre, entre idéalisme et réalisme. L'art d'aujourd'hui hérite de cette tradition de reproduire les traits de ses proches ou de soi-même, de rechercher dans la physionomie un état physiologique et mental. Les courants artistiques du XXe siècle, qui ont évacué les modes classiques d'imitation de la nature et de la perspective, influent sur les modes de représentation actuels, très originaux et qui refusent souvent la copie stricte de la réalité. Le portrait est le reflet de l'individu mais aussi celui de la société, des liens familiaux, et des relations entre les humains et l'environnement.

FICHE TECHNIQUE EXPOSITION

Durée : minimum 1 mois

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

Besoins techniques : l'espace dédié doit permettre la présentation des œuvres dans les conditions validées par les régisseurs du FDAC. La faisabilité sera déterminée par une visite du local pressenti, de préférence une salle fermée.

L'espace devra disposer de cimaises.

FICHE TECHNIQUE VISITE COMMENTEE

Sont proposées une ou deux visites commentées adressées à un public ouvert :

résidents / usagers-familles ou résidents / usagers -personnel ou résidents/usagers-public scolaire de proximité.

Intervenant : Jean-Philippe Teyssiéras, médiateur du Service départemental du Patrimoine

Durée : 1h

Effectif : à fixer selon l'espace disponible

KRISTOF GUEZ
Série : Traits communs n°2 - Valérie
Margerard, exploitante agricole.
Le Lac, Cassagnes Contaux, Goutrens (Lot)
14 avril 2005 - Format 120 x 120
Collection FDAC / Photo : Bernard Dupuy

Votre partenaire :

Service départemental du Patrimoine.

Le parcours (frais culturels, coordination administrative et technique, communication et matériel inclus) est pris en charge par le Conseil départemental de la Dordogne.

Il a une valeur de 1932 €

CAHIER DES CHARGES

Un choix de 5 parcours artistiques et culturels adaptés

- » des parcours thématiques qui croisent les centres d'intérêt des établissements et qui s'articulent autour de découverte d'oeuvres ou d'histoire locale.
- » des propositions tenant compte des contraintes des établissements (capacité d'accueil, espaces, rythmes et conditions de vie).

Candidature

- » en remplissant un formulaire à renvoyer à l'Agence culturelle départementale conformément au calendrier en vigueur. Le comité de pilotage tient compte des vœux émis par ordre de préférence dans la mesure du possible selon les contraintes calendaires et les disponibilités des intervenants.
- » un seul parcours par saison et par établissement est retenu. La candidature en commun de deux établissements est possible.

Le comité de pilotage veillera :

- » à favoriser les établissements n'ayant jamais bénéficié d'un parcours.
- » à prendre en compte le nombre de parcours déjà alloués à l'établissement et leur ancienneté
- » à une répartition départementale au titre des solidarités territoriales tenant compte de l'éloignement pour l'établissement des services et structures culturelles locales et des caractéristiques socio-économiques du territoire
- » à une répartition des projets entre EHPAD et établissements d'accueil pour personnes en situation de handicap.
- » à un équilibre de l'offre sur l'ensemble du territoire départemental.

Pilotage

Le comité de pilotage est constitué par les Vice-présidents Culture, Personnes âgées et handicapées, la Direction Générale Adjointe de la Solidarité et Prévention, la Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports du Conseil départemental de la Dordogne, l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord et le Centre de Ressources EHPAD.

Celui-ci :

- » définit, encadre et valide le cahier des charges.
- » étudie et valide les candidatures des établissements.
- » évalue le dispositif.

Financement

Le dispositif est financé par le Conseil départemental de la Dordogne. En moyenne, un parcours coûte 1 932 €. Aucune participation financière n'est demandée aux établissements.

Mise en oeuvre

La mise en oeuvre est à ajuster pour chaque parcours.

Rôle du Conseil départemental, votre partenaire

Co-organiser et financer le parcours :

- » concevoir le contenu culturel et patrimonial.
- » assurer les réunions préparatoires dans les établissements.
- » assurer le suivi administratif et technique.
- » élaborer la promotion institutionnelle et publique sur les supports médias qui lui sont propres.
- » élaborer les maquettes de communication à destination des usagers et des familles.
- » faire le lien avec la BDDP afin qu'elle mobilise les réseaux d'appui locaux (bibliothèques ...).
- » présenter un bilan de la mise en oeuvre par saison au comité de pilotage.

Rôle de l'établissement

Co-organiser le parcours :

- » assurer la communication interne relative au parcours (personnels et usagers).
- » promouvoir le parcours, à partir des maquettes élaborées par le partenaire, auprès du public-cible (familles, partenaires ...).
- » organiser la participation des usagers à chaque étape du parcours.
- » envisager la participation d'autres publics du territoire au parcours (ex. : centre de loisirs, résidence autonomie ...).
- » prendre en charge l'accueil des intervenants pendant la durée de mise en oeuvre du projet (guidage dans l'établissement, collation, repas le cas échéant).
- » co-organiser avec le partenaire les différentes étapes du parcours.
- » prendre en charge les frais liés à l'accueil du parcours (collation, repas, si nécessaire).
- » prendre contact avec la médiathèque ou bibliothèque la plus proche pour connaître leur souhait de s'impliquer dans le projet avec l'accompagnement de la BDDP.
- » mener une enquête de satisfaction individuelle auprès des résidents et usagers.

Etablissements éligibles

- » Etablissements d'accueil des personnes handicapées adultes.
- » EHPAD habilités partiellement ou totalement à l'aide sociale.



OBJECTIFS :

- » Valoriser la créativité, l'expérience et les compétences des résidents/usagers.
- » Entrer dans une dynamique de coopération et de co-construction.
- » Favoriser les échanges entre résidents/usagers, personnels, famille..
- » Accéder à une logique de projet grâce à une présence artistique significative et un accompagnement méthodologique et administratif.

tandem
culture & médico-social

5 PARCOURS

- » Faites voir ! vieillesse et élégance
- » Onirik
- » Empreintes
- » Jubil
- » Des paroles en «Air»

PROPOSÉS PAR :

- La Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention par l'intermédiaire des Pôles Personnes Agées et Personnes Handicapées
- L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord
- L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS)
- La Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine (DRAC)
- Le Centre de Ressources EHPAD

CONDITIONS :

- » Propositions destinées aux établissements souhaitant approfondir leur démarche en matière de projet artistique et culturel.
- » Un travail de co-construction se met en place entre les établissements, les artistes et l'Agence culturelle départementale pour définir les contours du projet, ses objectifs, les modalités de sa mise en oeuvre, son inscription dans l'établissement auprès des résidents, des familles, du personnel et de son environnement.
- » Participation forfaitaire de l'établissement de 450 euros

NB : Les EHPAD adossés à un Centre Hospitalier ne peuvent pas candidater aux parcours « Tandem » du fait de leur éligibilité au dispositif régional Culture & Santé déjà financé par la DRAC et l'ARS.



© Pierre Planchenault

Votre partenaire :

Frac Nouvelle-Aquitaine
MÉCA

<https://fracnouvelleaquitaine-meca.fr/>

Le coût du parcours (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation...) est pris en charge par le Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA. Il a une valeur de 5000€.

Une participation forfaitaire d'un montant de 450 € est demandée à l'établissement.

Faites voir ! Vieillesse et élégance

Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA
Compagnie SYLEX
Arts visuels et danse

Présentation des artistes

Fondée en 2010 autour du travail de la chorégraphe Sylvie Balestra, SYLEX interroge ce qui met chacun d'entre nous en mouvement. Son écriture chorégraphique se nourrit de l'observation anthropologique et de l'écoute des savoirs intimes et singuliers d'individus en mouvement au sein d'une communauté de travail, sportive, géographique. SYLEX développe un art de la relation et de l'attention au corps physique, au corps de métier et au corps social.

<https://www.sylex.fr/>

Ce parcours comprend :

6h de préparation et d'immersion

Réunion préparatoire et temps de présence dans l'établissement : rencontre de l'équipe, des résidents/ usagers et visite des locaux.

20h d'atelier / intervention

Le Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA s'associe à Sylvie Balestra de la Compagnie SYLEX pour Faites voir !. Faites voir ! est un dispositif régional qui favorise la réflexion et l'interprétation des œuvres de la collection du Frac, à travers des disciplines diverses.

C'est une rencontre privilégiée entre un groupe de résidents d'EHPAD, des œuvres de la collection du FRAC Méca et une artiste chorégraphe, dans le but de réaliser des créations à partir d'œuvres d'art contemporain.

A la fin du projet, les productions filmées accompagneront les œuvres lors de leur futur déplacement sur le territoire.

FICHE TECHNIQUE DE L'ATELIER

Intervenante : Sylvie Balestra

Durée de l'atelier : 20h

Nombre d'ateliers nécessaires au projet : 5 minimum

Effectif : 20 personnes résidant en EHPAD

Besoins techniques :

■ Pour l'exposition : espace sécurisé et assuré (porte et fermeture à clef, mur pour l'accrochage et stockage d'œuvres le temps de l'atelier)

Périodes ou dates proposées : octobre/novembre 2025

Présentation finale

La restitution peut prendre la forme d'une projection

FICHE TECHNIQUE DE LA PRÉSENTATION

Intervenante : Sylvie Balestra

Durée : 2h

Effectif : le groupe projet

Besoins techniques : vidéoprojecteur et sonorisation

Périodes ou dates proposées : octobre / novembre 2025

Journée préparatoire collective

Les porteurs de projets, établissements et artistes sont invités à participer à cette journée préparatoire le mercredi 12 mars 2025 animée par le Pôle Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine





Cie Les Bienlunés @ Mélot - Mélanie

Onirik

Compagnie LES BIENLUNÉS

Clown et photographie

Présentation de la compagnie

La compagnie Les Bienlunés a été créée fin 2021 suite à l'installation de Romain Canonne et Pauline Phélix en Dordogne.

Leurs bagages vont du théâtre à l'acrobatie, la marionnette, le masque et une grande passion commune : l'art du clown.

Il leur tient à cœur d'explorer les possibilités qu'offrent le spectacle vivant pour cultiver et partager l'empathie, la joie, la poésie... C'est pourquoi leurs spectacles et interventions artistiques cherchent à tisser du lien.

Rencontrer l'autre, questionner l'intime et permettre une parole poétique pour tous les publics, surtout ceux et celles qui en sont le plus éloignés.

<https://www.les-bienlunes.fr/la-compagnie/>

Ce parcours comprend :

6h de préparation et d'immersion

Réunion préparatoire et temps de présence dans l'établissement : rencontre de l'équipe, des résidents/usagers et visite des locaux.

30h d'atelier / intervention

Ce projet mêle clown et photographie pour permettre de tisser des liens privilégiés entre les artistes, les résidents, les familles et l'équipe de l'établissement. Ces rencontres s'articulent autour du rêve. Recueillir les rêves de chacun. Les rêves d'avenir mêmes les plus merveilleux et fantastiques.

Nous souhaitons créer des brèches dans le quotidien, offrir un moment d'évasion. Les clowns iront d'abord à la rencontre des résidents qui le souhaitent, tisser un lien, en complicité avec les professionnels.

Au fil des interventions, il s'agira de créer une relation de confiance et de valoriser le potentiel de chaque personne, grâce à l'approche humaniste et non jugeante des artistes.

FICHE TECHNIQUE DE L'ATELIER

Noms intervenants : Pauline Phélix et Romain Canonne (clowns), Ameline Rigal (photographe)

Durée : 30h

Nombre d'ateliers nécessaires au projet : 4 interventions / récoltes des clowns + 9 ateliers de 2h

Effectif : 15 personnes maximum

Besoins techniques : une salle d'activité vide avec le sol propre et des chaises

Périodes ou dates proposées : printemps ou automne 2025

Présentation finale

La restitution finale prendra la forme d'une représentation

FICHE TECHNIQUE PRÉSENTATION FINALE

Noms intervenants : Pauline Phélix et Romain Canonne (clowns)

Durée : environ 30 minutes

Effectif : le groupe de 15 et les 2 artistes

Besoins techniques : écran et vidéoprojecteur

Périodes ou dates proposées : printemps ou automne 2025

Journée préparatoire collective

Les porteurs de projets, établissements et artistes sont invités à participer à cette journée préparatoire le mercredi 12 mars 2025 animée par le Pôle Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine

Votre partenaire :

Agence culturelle
départementale
Dordogne-Périgord

Le coût du parcours (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation...) est pris en charge par l'Agence culturelle départementale, l'ARS et la DRAC. Il a une valeur de 7 706€.

Une participation forfaitaire d'un montant de 450 € est demandée à l'établissement.





Empreintes

Compagnie LAS CERCANIAS

Parole et cinéma

Présentation de la compagnie

Le collectif Las Cercanias rassemble des artistes et des passionnés du cinéma argentin. Leurs domaines de compétences sont le cinéma, la musique, toute forme de création mêlant les mots, l'image et le son, y compris dans le spectacle vivant.

Ils travaillent depuis plusieurs années sur la question du support pellicule qu'ils mettent au centre de leurs activités artistiques, de leurs actions d'éducation à l'image (ateliers de création) et des actions de sauvegarde du patrimoine cinématographique amateur du territoire Dordogne (collectes et numérisation).

Ce parcours comprend :

6h de préparation et d'immersion

Réunion préparatoire et temps de présence dans l'établissement : rencontre de l'équipe, des résidents/usagers et visite des locaux.

30h d'atelier / intervention

Réaliser un film en format Super 8 et recueillir la parole des participants. Le projet Empreintes propose de plonger dans les images d'archives en pellicule, convoquer les souvenirs, les partager, les sublimer. Prédire les participants à l'échange autour de l'intime et du collectif. Faire place à une mémoire multiple qui raconte le temps passé, dessine le présent et le futur.

EMPREINTES se déroule en plusieurs étapes :

- 1 / RE-DECOUVRIR - une immersion dans les images d'archives argentines
- 2 / RECUEILLIR la parole autour des souvenirs et des projections futures (enregistrements sonores)
- 3 / IMAGINER l'empreinte qu'on souhaite laisser (écrire ensemble)
- 4 / FAIRE des images ensemble (portraits, natures mortes, promenades..)
- 5 / MONTRER : une projection ouverte à tous de l'objet cinématographique que nous avons produit ensemble.

FICHE TECHNIQUE DE L'ATELIER

Noms intervenants : Mélody Gottardi et César Amarante

Durée : 2 heures par atelier avec 2 artistes

Nombre d'ateliers nécessaires au projet : 8

Effectif : 12 résidents et membres de leur famille

Besoins techniques : espace pour les projections de film (obscurité), tout le reste du matériel est fourni par la compagnie

Périodes ou dates proposées : entre le 3 mars et le 18 avril 2025

Présentation finale

La restitution finale prendra la forme d'une projection du film réalisé et d'une discussion.

FICHE TECHNIQUE PRÉSENTATION FINALE

Noms intervenants : Mélody Gottardi et César Amarante

Durée : 2h

Effectif : 12 résidents et membres de leur famille

Besoins techniques : espace pour la projection (possibilité d'organiser également une séance en salle avec le cinéma local)

Périodes ou dates proposées : mai 2025

Journée préparatoire collective

Les porteurs de projets, établissements et artistes sont invités à participer à cette journée préparatoire le mercredi 12 mars 2025 animée par le Pôle Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine

Votre partenaire :

Agence culturelle
départementale
Dordogne-Périgord

Le coût du parcours (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation...) est pris en charge par l'Agence culturelle départementale, l'ARS et la DRAC.

Il a une valeur de 7 706€.

Une participation forfaitaire d'un montant de 450 € est demandée à l'établissement.





Cie Morphose © Bal Bazar

JUBIL

Compagnie MORPHOSE
Danse et photographie

Présentation de la compagnie

Morphose est une compagnie de danse contemporaine dirigée par Soraya Thomas, chorégraphe et danseuse. Son travail se concentre sur l'idée que des concepts opposés peuvent être perméables et connectés. En explorant les zones intermédiaires entre ces opposés, ainsi que les chemins qui les relient et leurs nuances, elle remet en question l'idée de séparation nette entre des notions apparemment contraires. Elle utilise le mouvement comme lien, car il reflète notre essence et révèle ce que nous sommes, restant ainsi proche de nos réalités.

<https://www.ciemorphose.com/>

Ce parcours comprend :

6h de préparation et d'immersion

Réunion préparatoire et temps de présence dans l'établissement : rencontre de l'équipe, des résidents/usagers et visite des locaux.

30h d'atelier / intervention

Soraya Thomas propose un travail autour de l'élan et du mouvement brut, en lien avec sa future création EXULT autour de la joie. Les ateliers seront construits autour des réflexes et des émotions associées laissant jaillir la communion avec l'autre et l'espace environnant.

Pour garder une trace de l'aventure humaine et artistique, un travail photographique sera réalisé et exposé lors de la restitution.

Votre partenaire :

Agence culturelle
départementale
Dordogne-Périgord

Le coût du parcours (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation...) est pris en charge par l'Agence culturelle départementale, l'ARS et la DRAC.
Il a une valeur de 7 706 €.

Une participation forfaitaire d'un montant de 450 € est demandée à l'établissement.

FICHE TECHNIQUE DE L'ATELIER

Intervenante : Soraya Thomas

Durée : 2h par atelier

Nombre d'ateliers nécessaires au projet : 13 ateliers de 2h + 4h de préparation à la restitution

Effectif : 10 à 15 personnes maximum

Besoins techniques : Système son

Périodes ou dates proposées : septembre à novembre 2025

Présentation finale

La restitution finale prendra la forme d'un spectacle dansé et d'une exposition photographique

FICHE TECHNIQUE PRÉSENTATION FINALE

Intervenante : Soraya Thomas

Durée : entre 15 et 20 minutes

Effectif : le groupe projet

Besoins techniques : sonorisation, espace adéquat pour la restitution, système d'accrochage pour l'exposition des photos

Périodes ou dates proposées : novembre 2025

Journée préparatoire collective

Les porteurs de projets, établissements et artistes sont invités à participer à cette journée préparatoire le mercredi 12 mars 2025 animée par le Pôle Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine





Kevin Castagna

Des paroles en «Air»

Kevin Castagna

Chanson et vidéo

Présentation de l'artiste

Kevin Castagna dit « Kastagna » est un auteur-compositeur du Sud-Ouest. Ses textes tracés de petits riens, nous invitent avec lui dans une poésie douce et légère, aux accents électriques et parfois fragiles. C'est aussi un voyage au cœur de l'intime, le tout oscillant entre les cordes d'une guitare ou au bout d'une corde vocale.

<https://fr-fr.facebook.com/castagna.kevin>

Ce parcours comprend :

6h de préparation et d'immersion

Réunion préparatoire et temps de présence dans l'établissement : rencontre de l'équipe, des résidents/usagers et visite des locaux.

30h d'atelier / intervention

Des paroles en « Air » est un projet d'écriture de chansons destiné à tous les publics (de 7 à 177 ans). Sous forme d'une résidence de création, d'un rendez-vous quotidien ou hebdomadaire dans la structure accueillante, un artiste auteur compositeur, va à la rencontre du public. Aucun thème n'est imposé, le seul but étant de mettre en valeur la vraie créativité de chacun, de ne pas se mettre en difficulté devant une feuille blanche, seul l'artiste tient le stylo. Il est question de laisser aller la parole, l'imaginaire, l'échange, d'écouter et être écouté. C'est un travail de groupe, un collectif où la participation du personnel comme celle des familles est la bienvenue.

Votre partenaire :

Agence culturelle
départementale
Dordogne-Périgord

Le coût du parcours (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation...) est pris en charge par l'Agence culturelle départementale, l'ARS et la DRAC. Il a une valeur de 7 706€.

Une participation forfaitaire d'un montant de 450 € est demandée à l'établissement.

FICHE TECHNIQUE DE L'ATELIER

Intervenant : Kevin Castagna

Durée de l'atelier : 2h par séance, soit environ 15 séances (création et répétitions comprises, vidéos ou enregistrement compris)

Effectif de l'atelier : de 5 à 15 participants

Besoins techniques : une salle, un tableau ou paper board

Périodes préconisées par les artistes : entre mars et juin 2025

Présentation finale

La restitution se fera sous forme de concert, d'enregistrement audio et de projection vidéo

FICHE TECHNIQUE DE LA PRÉSENTATION

Intervenants : Kevin Castagna et Julien Marquès (ingénieur du son et régisseur technique du projet)

Forme : concert, enregistrement audio et projection vidéo

Durée : environ 45 minutes

Période préconisée par l'artiste : à l'issue du projet en juin 2025.

Besoins techniques : sonorisation et éclairages fournis soit par l'artiste soit par l'Agence culturelle départementale

Journée préparatoire collective

Les porteurs de projets, établissements et artistes sont invités à participer à cette journée préparatoire le mercredi 12 mars 2025 animée par le Pôle Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine



CAHIER DES CHARGES

Un choix de 5 parcours artistiques et culturels adaptés

- » des parcours thématiques qui croisent les centres d'intérêt des établissements et qui s'articulent autour d'ateliers de pratiques visant à explorer un univers et à valoriser la créativité et la personnalité des résidents.
- » des propositions tenant compte des contraintes des établissements (capacité d'accueil, espaces, rythmes et conditions de vie).

Candidature

- » en remplissant un formulaire à renvoyer à l'Agence culturelle départementale conformément au calendrier en vigueur. Le comité de pilotage tient compte des vœux émis par ordre de préférence dans la mesure du possible selon les contraintes calendaires et les disponibilités des artistes.
- » un seul parcours par saison et par établissement est retenu. La candidature en commun de deux établissements est possible.

Dans le cas d'une forte demande, le comité de pilotage veillera :

- » à favoriser les établissements ayant déjà participé à Chroniques afin de connaître leurs capacités à porter un projet plus conséquent.
- » à prendre en compte le nombre de parcours déjà alloués à l'établissement et leurs anciennetés
- » à une répartition départementale au titre des solidarités territoriales tenant compte de l'éloignement pour l'établissement des services et structures culturelles locales et des caractéristiques socio-économiques du territoire
- » à une répartition des projets entre EHPAD et établissements d'accueil pour personnes en situation de handicap.
- » à un équilibre de l'offre sur l'ensemble du territoire départemental.

Pilotage

Le comité de pilotage est constitué par la Direction Générale Adjointe de la Solidarité et Prévention, la Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports du Conseil départemental de la Dordogne, l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine et le Centre de Ressources EHPAD.

Celui-ci :

- » définit, encadre et valide le cahier des charges.
- » étudie et valide les candidatures des établissements.
- » évalue le dispositif.

Financement

Le dispositif est financé par le Conseil départemental de la Dordogne via l'Agence culturelle départementale, l'ARS et la DRAC Nouvelle-Aquitaine. En moyenne, un parcours coûte 7 706 euros. Une participation financière forfaitaire de 450 euros est demandée aux établissements.

Mise en oeuvre

La mise en oeuvre s'articule autour :

- » de 2 à 3 réunions du « groupe projet » : rencontre avec l'équipe et les résidents de l'établissement, les artistes, repérage des lieux d'interventions en vue de préparer le contenu du projet, son calendrier d'ateliers et de restitution, ses aspects techniques et les outils de communication adaptés.
- » d'un suivi téléphonique ou email régulier.
- » d'éléments de bilan fournis par l'ensemble des protagonistes.

Rôle de l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Assurer l'appel à candidature.

Enregistrer les inscriptions des établissements.

Co-organiser et co-financer les parcours :

- » concevoir le contenu artistique.
- » assurer les réunions préparatoires dans les établissements.
- » assurer le suivi administratif, technique et financier.
- » élaborer la promotion institutionnelle et publique sur les supports médias qui lui sont propres (site internet, magazine semestriel, Facebook).
- » élaborer les maquettes de communication, à destination des usagers et des familles.
- » organiser la journée de sensibilisation avec le Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine.
- » présenter un bilan de la mise en oeuvre par saison au comité de pilotage.

Rôle de l'établissement

Co-organiser et co-financer le parcours :

- » désigner une « équipe projet » composée du référent (animateur ou éducateur) et d'un cadre. Il peut également y avoir du personnel soignant, le psychologue, un ou des résidents/usagers et toute autre personne de votre choix – la présence d'un représentant des résidents/usagers du CVS serait un « plus ».
- » accueillir la(es) réunion(s) technique(s) dans l'établissement pour préparer la mise en oeuvre du parcours (contenu, calendrier, technique, communication...).
- » assurer la communication interne relative au parcours (personnels et usagers).
- » promouvoir le parcours, à partir des maquettes élaborées par le partenaire coordonnateur, auprès du public cible (familles, partenaires ...).
- » organiser la participation des usagers à chaque étape du parcours (ateliers, spectacles, expositions, rencontres et accompagnement documentaire).
- » envisager la participation d'autres publics du territoire au parcours (ex. : centre de loisirs, résidence autonomie ...).
- » obtenir la cession des droits à l'image des participants au parcours et en fournir une copie.
- » prendre en charge l'accueil des artistes ou de tout autre intervenant pendant la durée de mise en oeuvre du projet (guidage dans l'établissement, collation, repas le cas échéant).
- » co-organiser avec le partenaire coordonnateur, les différentes étapes du parcours.
- » prendre en charge les frais liés à l'accueil du parcours (collation, repas).
- » co-financer le parcours, après confirmation de l'inscription, régler une facture de 450 € à l'Agence culturelle départementale.
- » participer à une journée préparatoire animée par le Pôle Culture & Santé en Nouvelle-Aquitaine
- » mener une enquête de satisfaction individuelle auprès des résidents et usagers.

Etablissements éligibles

- » Etablissements d'accueil des personnes adultes en situation de handicap.
- » EHPAD habilités partiellement ou totalement à l'aide sociale hormis ceux adossés à un Centre Hospitalier qui ne peuvent pas candidater aux parcours « Tandem » du fait de leur éligibilité au dispositif régional Culture & Santé déjà financé par la DRAC et l'ARS.

Renseignements

Service départemental du patrimoine

37, rue Paul Mazy - La Grenadière - 24000 Périgueux

05 53 02 01 88 / www.dordogne.fr

Jean-Philippe Teyssières, médiateur : jp.teyssieras@dordogne.fr

Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord

2, rue Albert Pestour - 24000 Périgueux

05 53 02 03 00 / <http://biblio.dordogne.fr>

Pascale Loubiat, cheffe de bureau : p.loubiat@dordogne.fr

Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA

MÉCA, 5, parvis Corto Maltese, 33 800 Bordeaux

05 56 13 25 62 / fracnouvelleaquitaine-meca.fr

Paul Offelman-Flohic, chargé des projets champ social, médico-social, sanitaire et handicap, chargé d'accessibilité
publics@frac-meca.fr

Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Espace culturel François Mitterrand - 2, place Hoche - 24000 Périgueux

05 53 06 40 00 / www.culturedordogne.fr

- Christelle Bissoulet, responsable équipe projets transversaux : c.bissoulet@culturedordogne.fr
- Jean-François Gareyte, conférencier spécialisé en histoire occitane : jf.gareyte@culturedordogne.fr

